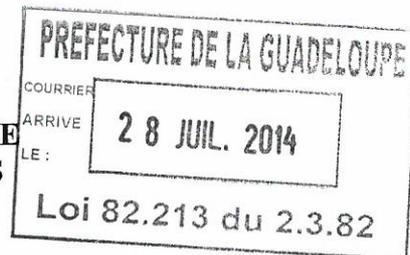




REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE GUADELOUPE
COMMUNE DE TROIS-RIVIERES



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUILLET 2014**

L'an Deux Mil Quatorze, le jeudi 24 juillet, le Conseil Municipal de la ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Maire pour la tenue de sa 6^{ème} session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 18 juillet 2014.

Présents : VAINQUEUR-CHRISTOPHE Hélène – MAGLOIRE Claude – OTTO AZINCOURT Josette – RENIER Renaud – MARCIN Dany – RUPAIRE Justin – EUGENIE Gilberte – RENIER Philippe – HATILIP ROCH Achille – BARTHEL Léonard – JERSIER Claude – SAINTE-LUCE Ninette – LAROCHELLE Louis – CHAIBRIANT Michel – SACILE Serge – DEGLAS Louisiane – SAINT-VAL Marie-Agnès – GILLES Christelle – FAVORINUS Justina – NOEL Jean-Philippe – LAROCHELLE Laurence – LIBER Jean-Luc – FAUSTA Jimmy – CHRISTOPHE Laurence.....(24)

Représentés : LAROCHELLE Lucie (*procuration à Madame MARCIN Dany*) – FRANCISQUE Jean-Louis (*procuration à madame VAINQUEUR-CHRISTOPHE Hélène*) – EDAU François (*procuration à Monsieur SACILE Serge*) – BARTHEL Annick (*procuration à Monsieur MAGLOIRE Claude*) – MACHARES Chantal (*procuration à Monsieur Jimmy FAUSTA*).....(5)

DELIBERATION N°11

DESIGNATION DU REPRESENTANT DU MAIRE
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES
DE LA GUADELOUPE

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'article 3 des Statuts de l'association des Maires de la Guadeloupe (AMG) ;
- **Considérant** que le Maire souhaite désigner un représentant pour le remplacer au sein du Conseil d'Administration de l'AMG ;

Après en avoir délibéré,

.../...

.../...

A l'unanimité,

DESIGNE Madame Christelle GILLES comme représentant du Maire et du Conseil Municipal au sein de l'Association des Maires de la Guadeloupe et de son Conseil d'Administration;

DONNE au Maire tout pouvoir pour mener toute discussion et démarches relatives à cette affaire.

Fait et délibéré à Trois-Rivières, les jours, mois et an susdits.../...

